

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 9

Vorwort

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edition

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 8, rue Clos-de-Bulle, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président.
René Gay, Genève, vice-président.
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire.
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier.

Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen, architecte EPFL/SIA, Département des travaux publics, 10, place de la Riponne, 1014 Lausanne, tél. (021) 44 72 31.

Rédacteurs

P. Cagna, G. Collomb, J.-P. Giuliani, R. Hermenjat, P. Liniger, B. Marchand, H. Robert-Charrue, W. Tüscher, M. Vianu, E. Weber.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membre: R. Gay.

Administration et publicité

2, av. de Tivoli, 1007 Lausanne, tél. (021) 20 41 41.
Chèques postaux 10-6622-9.

Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses).

Abonnement

Suisse: Fr. 40.- par an.
Etranger: Fr. 55.-
Prix du présent numéro: Fr. 6.-

Maquette et impression: Imprimeries Populaires, Lausanne.

Couverture: *EUROPAN-France. Unité d'habitation pour 1500 personnes. Araujo et Secco, mentionnés.*

HABITATION
T I O N

revue mensuelle romande

Editorial

Genève est une petite métropole qui regroupe des quartiers au bénéfice d'une certaine autonomie sociale et urbaine. Les problèmes posés à l'ensemble entrent évidemment en conflit avec ceux des parties.

L'exiguïté du territoire exacerbe ces tensions. L'acuité des problèmes, la tradition de luttes, doublées de la proximité des élections, font que le débat politique y est ravivé concernant les grands problèmes urbanistiques et d'aménagement du territoire. C'est le clivage que *L'Hebdo* résumait récemment par la formule: «Genève du fric» contre «Genève des habitants».

Le débat se cristallise notamment sur deux ou trois sites:

- les Charmilles
- la Servette
- les Pâquis (Palais Wilson)

La gabegie des transports, conjuguée à l'engouement généralisé pour la voiture, fait curieusement paraître ce problème comme purement technique, comme une fatalité extérieure au débat politique.

Aux Charmilles, le canton doit faire exploser le prix «plafond» légalisé du terrain pour espérer, en contrepartie, le report des places de travail dans les zones industrielles périphériques du canton. Il en résulte des densités extrêmes pour permettre la réalisation de logements sociaux.

Aux Pâquis, sur le site du Palais Wilson, la ville est amenée à céder les biens-fonds à des promoteurs privés pour assurer le financement d'une salle de congrès.

Après un premier projet de la Municipalité, contesté par l'Association des habitants du quartier, le conseiller administratif Haegi vient de présenter un projet amélioré. Il faut dire que, si les arguments de l'association étaient pertinents, leurs propositions étaient un peu courtes: une simple grande salle pour un site si privilégié!

Le nouveau projet est une sorte de fourre-tout: hôtel de luxe, salle de congrès, bureaux, musée

d'ethnographie, brasserie, école, crèche, etc., qui cherche à satisfaire beaucoup de monde.

Mais une synthèse n'est pas forcément un mauvais compromis, à condition que l'on sache éliminer par le programme les incompatibilités qui vont forcément apparaître entre les besoins du quartier, ceux du public, ceux des éventuels congressistes et hôtes de luxe, et les contraintes du site. Tout reste à faire, donc.

Les préventions de certains opposants seront peut-être démenties: on peut très bien imaginer un montage public-privé qui ne brade pas *a priori* les intérêts de la collectivité: beaucoup de choses sont négociables dans l'établissement du droit de superficie et des conditions d'exploitation. Pour la grande salle, par exemple, on parle de 20 jours annuels de mise à disposition de la collectivité: cela paraît peu, compte tenu des besoins imaginables.

L'esplanade, par-dessus la rue Wilson, qui lie-rail le quartier aux quais et aux parcs, devrait avoir un caractère tout à fait public par ses dimensions, ses équipements (mobilier urbain, café(s), kiosque(s), boutique(s), etc.).

A l'évidence, le site dépasse les intérêts du quartier et ceux de promoteurs privés. C'est un endroit rêvé pour marquer l'entrée principale de la ville par un grand geste architectural et urbanistique, pour, à proprement parler, bâtir une porte.

On parle d'un concours international: cela suppose un programme clair et un jury de haut niveau. Cela signifie aussi une volonté politique sans faille: dans la profession, Genève est, à ce propos, réputée pour lancer des concours sans suite (Alhambra, Plainpalais, Centre Meyrin, Centre Lancy, Acacias, ancien Palais des expositions, etc.).

Les grandes idées requièrent aussi un rythme de décisions soutenu, si l'on se réfère aux excellents exemples parisiens de ces dernières années. Sans quoi, tout s'émousse, tout se vide!

FJZ

SOMMAIRE

Architecture

Des logements sociaux enfants de la spéculation foncière?	2
EUROPAN-France: Les projets lauréats	6
Innovations: tendances 89	8
Un projet «révolutionnaire» à Bordeaux - Rendre la rue au tiers état des piétons	10
Fiche typologique: Immeuble 25-31, avenue de Rumine, Lausanne	11
Le plus long pont couvert en bois en Suisse	13

USAL

Quelles sont les mesures urgentes du Conseil fédéral contre la spéculation foncière?	14
Procès-verbal de l'assemblée générale de 1988 de la Section romande de l'USAL	16

L'écho des coops'

Un jardin vraiment extraordinaire - Le Papillorama	17
Pour que leur art soit mieux transmis - La Charte des tailleurs de pierre	19

Lire - voir - entendre

Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève - Un inventaire scientifique	23
--	----

Au sommaire du prochain numéro: Lausanne.